

Ados étrangers à la rue : Département condamné

La Loire-Atlantique a subitement cessé d'héberger les mineurs qui arrivent seuls à Nantes. Alors que la loi l'y oblige. Le directeur général des services parle de « situation exceptionnelle ».

Son maigre sac à dos serré sur le ventre, il souffre péniblement quelques mots de français à la barre du tribunal administratif de Nantes. Tétanisé, il a débarqué de Guinée après un voyage en avion via Paris, où son passeur l'a mis dans un TGV pour Nantes. Il a échoué sur le quai de la gare. Il dit avoir 14 ans et erre seul.

Une femme a eu pitié de lui et l'a mis en relation avec le vigoureux tissu associatif nantais. Les militants lui ont déniché un squat pour dormir et un avocat pour faire respecter ses droits. Cet ado, comme une quinzaine d'autres à Nantes, se trouve au centre d'un bras de fer auquel il ne comprend rien.

La loi impose aux conseils départementaux de mettre les mineurs iso-

lés étrangers à l'abri des périls de la rue. De les héberger et les nourrir. Au moins le temps d'enquêter pour tenter de déterminer si le jeune est bien mineur. S'il doit, ou non, être protégé.

La Loire-Atlantique, comme de nombreux départements, voit le nombre de ces mineurs exploser. Face à ce « flux » le conseil départemental présidé par le socialiste Philippe Grosvallet a brutalement cessé, fin juillet, de mettre à l'abri les nouveaux arrivants.

En riposte, le procureur de la République a signé des ordonnances de placement provisoire, pour imposer au département d'assumer sa responsabilité. Mais ces injonctions judiciaires sont restées lettres mortes. Deux avocats, Améline Le Roy et

Yann Chaumette, ont traîné le conseil départemental six fois devant le tribunal administratif. À chaque fois, les juges ont ordonné la mise à l'abri des jeunes. Mais ils restent à la rue. Blocage total.

Message aux passeurs ?

Les associations de soutien et les avocats ne comprennent pas comment une collectivité territoriale peut oser s'affranchir de décisions de justice répétées. Le tribunal administratif, lassé de voir de nouveaux cas, douloureux, arriver chaque jour, en urgence, a même tenté, hier matin, un certain agacement.

Le conseil départemental a fini par s'expliquer, hier soir. Franck Perrin, directeur général des services,

évoque « la saturation du dispositif. Cette année, nous avons accueilli 107 nouveaux jeunes. Il y a cinq ans, nous en avions 50. Aujourd'hui plus de 250... Les moyens engagés sont considérables mais, dès que nous ouvrons de nouvelles places en foyers, elles sont occupées. » Militants ou avocats répondent que des chambres d'hôtels premier prix, où sont généralement hébergés les étrangers, sont vides. Les mêmes se demandent si le Département ne veut pas envoyer un message aux passeurs. Les portes de la Loire-Atlantique ne sont plus grandes ouvertes.

« Il n'est pas question de cela », assure Franck Perrin qui évoque « une situation exceptionnelle ».

Thomas HENG.



Près de 500 personnes ont assisté, hier matin, à Nantes, à l'enterrement de Maud Bellec, 16 ans, à Pontivy.

Des centaines de personnes sont venues, hier, soutenir les familles lors des obsèques religieuses des quatre adolescents décédés dans le tragique accident de la Roche (Morbihan), dimanche.

À Pontivy d'abord, en matinée, pour rendre hommage à Maud Bellec, 16 ans. Puis à Noyal-Pontivy, Rohan et Pleugriffet, l'après-midi, pour les funérailles d'Aurélien Lepioulle, 15 ans, Baptiste Jehanno, 16 ans et Quentin Levéque, 15 ans. À chaque fois, des églises bondées, des corbillards chargés de fleurs, des jeunes

en f... com... avale... Dès i... Pa... Tous... chis... dues... appor... Ce i... nise u... homm...

La France en bref

Valls lance la campagne pour les régionales en Paca



Le Premier ministre a interrompu ses vacances, hier, pour soutenir la tête de liste aux régionales de décembre en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le député-maire de Forcalquier Christophe Castaner manque de notoriété face à ses adversaires de droite,

le maire de Nice Christian Estrosi, et d'extrême droite, la députée du Vaucluse Marion Maréchal-Le Pen, Manuel Valls a appelé à un « rassemblement républicain » dès le premier tour, alors que la liste FN est créditée de 32 % des voix au premier tour.

Société Générale lance un nouveau plan d'économies

Le groupe a annoncé, hier, qu'il espérait « générer 850 millions d'euros d'économies à l'horizon 2017 ». La Société Générale souhaite « améliorer sa compétitivité » et compenser la hausse des coûts réglementaires. Alors que le précédent plan d'écono-

mies se termine (870 millions d'euros sur 900 millions, 1 500 postes supprimés dans le monde), les dirigeants n'ont pas précisé s'il y aurait de nouvelles coupes dans les effectifs. « Ça passera forcément par des réductions », craint la CFDT.

Le tarif social de l'eau étendu à 50 collectivités

À Rennes, Le Havre et dans 32 nouvelles collectivités, l'expérimentation d'un tarif social de l'eau, destiné à alléger la facture des ménages défavorisés, va être mise en place. Elles

rejoignent les 18 collectivités retenues (dont Nantes, Saint-Brieuc et Brest), le 1^{er} avril, dans une première liste. L'expérimentation s'achèvera le 15 avril 2018.

Cimetière profané : deux mineurs mis en examen

Trois adolescents, âgés de 12 à 15 ans, sont accusés d'avoir dégradé une quarantaine de tombes dans le cimetière de Labry (Meurthe-et-Moselle). Deux d'entre eux ont été mis en examen hier pour « violation de sépultures, dégradations ni même pénalité de dégradations légères », et placés en

liberté conditionnelle. Aucune poursuite judiciaire n'a en revanche été déclenchée à l'encontre d'une jeune fille de 12 ans, également interpellée mardi, mais qui n'avait pas participé aux dégradations ni même pénétré dans l'enceinte du cimetière, selon les enquêteurs.

Loi Macron : plusieurs dispositions retoquées

Le Conseil constitutionnel a retoqué plusieurs dispositions de la loi Macron pour la croissance et l'activité : les articles autorisant le projet d'enfouissement des déchets nucléaires

Cigeo, le plafonnement des indemnités prud'hommales en fonction de la taille des entreprises, l'autorisation de la publicité pour le vin. Mais l'essentiel de la loi pourra s'appliquer.

HORS-SÉRIE

Indispensable pour la saison 2015 - 2016

Guy Roux, Hervé Mathoux, Pape Diouf, des experts nous donnent leur avis sur 1 Pages spéciales sur les clubs d'Angers, Guingamp, Laval, Lorient, Nantes, Ren



En vente chez votre marchand de journaux ou sur boutique.ouestfrance.fr